

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 81

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Jean DUBUET
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Technopôle Agro-Environnement "AgrOnov" - Subvention de fonctionnement

Dans le cadre du lancement du Technopôle Agro-Environnement de Bretenière agrOnov, il a été créé en mai 2009, une association de préfiguration dont le rôle principal est le développement du projet.

Sa gouvernance a été composée de l'ensemble des acteurs du domaine de l'agro-environnement, c'est-à-dire, les entreprises (3 Bulbes, AgriObtentions, Biotisa, Agrene, Inoplant, Inoculum+, etc.), les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, Chambre régionale d'agriculture, CCI Dijon), les centres de recherche et de formation (Université de Bourgogne, Agrosup Dijon, INRA, etc.), les organismes de transfert de technologies (Welience AE, etc) ainsi que les collectivités territoriales dont la présence est importante pendant les premières années.

Dans son rapport d'activité de janvier à septembre 2012, l'association fait valoir notamment les actions suivantes:

- l'animation du site et l'accompagnement d'une dizaine d'entreprises soit un total d'une trentaine de personnes installées provisoirement dans les bureaux et laboratoires existants en attendant la réhabilitation complète du site ;
- l'accueil de nouvelles start-up comme Inoculum + , MycAgro Lab (Analyse d'endomycorhizes) et de l'association cluster Agro Composites Entreprises ;
- la présence sur plusieurs salons (Salon International de l'Agroalimentaire à Paris du 20 au 25 octobre 2012; Salon de l'Agriculture en février 2012 et 2013 à Paris) ;
- l'organisation le 3 octobre 2012 d'une réunion d'information et d'échanges autour de « l'excellence scientifique et le potentiel d'innovation et de transfert de technologies présents à Dijon dans les domaines de l'agroenvironnement ».

Lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2013, Pierre GUEZ, Président de l'Association a réaffirmé son attachement à ce projet qui créera de la synergie entre Vitagora, l'ARIA, les Chambres d'agriculture, Artémis (Plateforme d'Innovation Agro-Environnementale) et les entreprises.

Toutefois, pendant le temps des travaux d'aménagement et de réhabilitation du site, commencés en avril 2013, l'activité de l'association sur 2013-2014 tournera essentiellement autour du maintien de conditions satisfaisantes d'hébergement et de travail des entreprises présentes. De même, l'association « de préfiguration » continue son activité en attendant la mise en place d'une nouvelle gouvernance une fois le réaménagement complet du site début 2015.

Compte-tenu de la situation pré-citée, l'Association de préfiguration sollicite pour l'année 2013, dans un courrier du 31 mai 2013, un accompagnement financier naturellement moins important et ce conformément au plan financement suivant (cf annexe):

	2011		2012		2013	
Fonds européens FEAGA	53 %	85.000 €	-	-	-	-
Collectivités territoriales, dont:	47 %	76.250 €	100 %	80.000 €	100%	30 000 €
<i>Conseil régional de Bourgogne</i>	36 %	27.500 €	50 %	40.000 €	50 %	15.000 €
<i>Conseil Général de Côte d'Or</i>	18 %	13.750 €				
Grand Dijon	46 %	35.000 €	50 %	40.000 €	50 %	15.000 €
Total	100 %	161.250 €	100 %	80.000 €	100%	30.000 €

Pour mémoire, l'association a bénéficié de janvier 2010 à septembre 2011 de l'aide européenne du FEAGA du Programme National de Restructuration (PRN Sucre). Sur 195 K€ possibles, l'association a réussi à en percevoir près de 180 K€.

Le Conseil Général a décidé de ne plus participer à son financement à partir de la 3ème année estimant que les deux premières années ont finalement été suffisantes pour effectuer le travail de préfiguration du projet.

De ce fait, la contribution attendue des collectivités qui s'élève à 30.000 € pour l'année 2013 sera partagée à parts égales entre le Conseil régional de Bourgogne et le Grand Dijon.

Considérant l'importance de l'accompagnement des entreprises pendant cette période transitoire, il est proposé d'attribuer à l'Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov », une subvention d'un montant maximum de 15.000 € pour l'année 2013.

La subvention allouée sera versée en deux temps :

- Acompte de 50 % après dépôt de la délibération en Préfecture ;
- solde sur présentation d'un plan de trésorerie produit par l'association.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 15.000 € à l'Association Technopôle Agro-Environnement agrOnov, aux côtés de la Région Bourgogne, au titre de son fonctionnement pour l'année 2013 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2013.

CHARGES			BUDGET 2013	PRODUITS		BUDGET 2013
60 Achats						
6040	Achats d'Etudes et de services	0,00	741	SUBVENTIONS		15 000,00
6063	Achats de petits matériels	200,00			SUBVENTION CRB	15 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00				
61 Services extérieurs						
613	Locations (copieur + locaux)	5 705,00				
615	Travaux d'entretien et de réparation	700,00	744	CONTRIBUTIONS		15 000,00
616	Primes d'assurance	675,00			GRAND DIJON	15 000,00
618	Documentation + colloques	3 500,00				
62 Autres charges externes						
621	Indemnités stagiaires					
622	Honoraires : Expert Comptable	3 200,00				
623	Salons	5 000,00				
624	Transports administratifs					
625	Frais de déplacements et de réception	500,00				
626	Frais Postaux et de Télécommunication	4 500,00				
627	Frais bancaires	150,00				
628	Cotisations	0,00				
63 Impôts, taxes et versements assimilés						
6333	Formation continue - AGEFOS	115,00				
63511	Taxe Professionnelle					
63512	C F E	410,00				
	Impôt sur résultat	3 645,00				
64 Charges de personnel						
641	Rémunération personnel permanent & partiel	0,00				
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00				
647	Médecine du Travail	0,00				
66	Frais financiers					
671	Charges exceptionnelles sur Op de Gestion					
672	Charges sur exercice antérieur					
6811	Amortissement des Immobilisations	1 500,00				
Total exploitation			30 000,00	Total exploitation		30 000,00